PV de Réunion du Comité de Quartier

Commune: Volvic

Comité de Quartier : Le Mas - Batignolles

Date: 08/02/2022

Membres présents :

- Claude BARRON
- Marie BARRON
- Laura DUREUIL
- Sophie MACHADO
- Gilbert MENARD
- Béatrice PAULET
- Michel RAVAROTTO
- Lale YALCIN

Membres absents

- Hakan YALCIN
- Abdelaziz ZAIRI

Ordre du jour : Thème de la sécurité, voirie, et biens

Un certain nombre de sujets ont été abordés au cours de la réunion :

1- Manque de places de stationnement dans la zone du Mas-Garenne

Il a été rappelé la suppression de 18 places de stationnements (10 à 12 rue de Chancelas et 6 devant la maison de retraite) qui ont été compensées par le grand parking de la rue de Chancelas.

Il est constaté que ce parking est trop éloigné pour les personnes handicapées et à mobilité réduite, il est suggéré un réaménagement de la rue du Pont Chaput au dos de l'EHPAD en parking avec 1 ou 2 places handicapées.

Proposition retenue en vue de faire l'objet d'un projet à transmettre à la commune : Création de 2 places pour personnes à mobilité réduite en bas de la rue du Pont Chaput entre le dos de l'EHPAD et de l'association CAPPADOCE.

2- Insécurité la nuit après 22 heures

Du fait de l'extinction de l'éclairage public à 22 heures, les personnes qui ont assisté aux spectacles en soirées éprouvent des difficultés à se déplacer dans l'obscurité totale et en particulier dans les zones de travaux pour rentrer à leur domicile ainsi que ceux qui se garent sur le parking de la rue de Chancelas pour regagner le centre bourg.

Il est proposé au choix, de revenir à un éclairage d'un lampadaire sur 2, de retarder l'heure d'extinction, d'installer des systèmes de détection de présence, d'installer des bornes d'éclairage au sol sur des zones ou des trajets à définir.

Cela inciterait sans doute les résidents à utiliser un peu plus le parking de la rue de Chancelas et pourrait augmenter la fréquentation des spectacles.

Proposition retenue en vue de faire l'objet d'un projet à transmettre à la commune : Installation des bornes d'éclairage au sol ou (et) des détecteurs de présences en fonction du coût de réalisation. Les zones seront définies en fonction de l'arbitrage de la commune.

3- Dangerosité du grand virage à droite dans la descente de la rue de la Garenne.

Il a été proposé de prolonger la ligne jaune en supprimant 1 ou 2 places de véhicule ou de mettre la rue en sens unique. Cette dernière solution a été abandonnée du fait des difficultés de sortie sur la rue que cela entrainerait pour les habitants de l'impasse de la Garenne (virage en épingle à cheveux).

Proposition retenue en vue de faire l'objet d'un projet à transmettre à la commune : Prolongation de la ligne jaune interdisant le stationnement de la valeur d'une longueur de voiture.

4- Vitesse excessive dans le quartier

La limitation actuelle à 50 km/h est jugée comme trop élevée du fait de l'étroitesse des rues et de l'importante fréquentation piétonne.

Il est proposé de porter cette limitation à 30 km/h pour les rues ayant un trottoir soit les rues de Chancelas et des Batignolles.

Les rues des Vignes, du Pont Chaput, de la Garenne et du Mas seraient aménagées en zone de rencontre (limitation à 20 km/h et autorisation aux piétons de circuler sur la chaussée).

Des radars pédagogiques mobiles seraient installés sur ces zones et une campagne d'information devra être menée.

Proposition retenue en vue de faire l'objet d'un projet à transmettre à la commune :

Validation de l'ensemble de ces propositions. Les zones concernées devront être identifiées par une importante signalisation aérienne comme au sol.

2 radars pédagogiques mobiles devront tourner sur l'ensemble de ces rues.

5- Sécurité visuelle

Afin d'améliorer la perception des dangers liés à l'absence de visibilité II est proposé la mise en place de miroirs sur des zones et carrefours dangereux :

1 double miroir rue de la Garenne au niveau des numéros17 et 19 côté habitations

1 miroir à la sortie de l'impasse de la Garenne

1 miroir au carrefour de la rue de la Garenne et du Pont Chaput

1 miroir et un stop rue des Vignes/place du Mas

Proposition retenue en vue de faire l'objet d'un projet à transmettre à la commune :

1 double miroir rue de la Garenne au niveau des numéros 17 et 19 côté habitations, à la sortie de l'impasse de la Garenne et au carrefour de la rue de la Garenne et du Pont Chaput.

Du fait de sa complexité les problèmes de la rue des Vignes seront traités lors de la prochaine réunion (marquage au sol du petit parking, stationnement à durée limitée à 15mn ou zone bleue, signalétique et miroir au débouché sur la place du Mas...). La sécurité des piétons dans la rue des Batignolles devra être également abordée (largeur des trottoirs, stationnement à cheval sur le trottoir) ainsi que le lieu d'implantation du panneau d'information.

Reste à définir la date de la prochaine réunion au cours de laquelle la présentation des projets devra être validée.

La réunion s'est terminée à 20h

Le rédacteur du procès verbal : Marie BARRON, membre du comité du quartier Mas-Batignolles.